

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Gaëlle Côté-Landry

<https://www.cadre21.org/membres/bf2b4c573d57d57b5f7706f3>

Date d'obtention : 2024-04-30 15:44:52



cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je considère la première étape comme étant le début d'un anténor. C'est le moment où débute l'intervention par la prise d'information de l'auteur du signalement et de la victime. Dans cette partie qui est plus qu'importante nous devons mettre en confiance les acteurs impliqués (auteur du signalement/victime) pour qu'ils sentent qu'ils ont un rôle primaire à jouer dans la conclusion de l'intervention. C'est le moment où on doit en tant qu'intervenant rassurer les acteurs. Expliquer le déroulement du processus pour qu'ils soient en confiance tout au long de celui-ci.

Par la suite, nous vient l'étape où nous devons parler de l'incident et bien le comprendre sans jugement, seulement dans la compréhension des faits. Le lien de confiance est crucial à ce moment-ci. Parler de la situation risque de confronter les acteurs à plusieurs émotions alors l'intervenant doit faire preuve de bienveillance, de réconfort et de neutralité. C'est à ce moment où on évalue l'incident avec la grille d'évaluation pour être en mesure de déterminer l'amorce, la nature, les intensions et l'étendue.

Une fois la grille remplie, l'intervenant doit valider l'information. Pour ce faire, nos acteurs de départ sont la clé. Demander à la victime et à l'auteur du signalement s'il y a d'autre personne au courant de la situation. Toute personne (témoins et acteurs) en lien avec la situation doivent être rencontrés à cette étape-ci de façon individuelle pour vérifier les informations et compléter avec chacun la grille d'évaluation. Ce moment permet aussi de faire valoir les droits de la jeune victime en lien avec sa vie privée et de stopper rapidement la propagation des photos et stopper la discussion entre eux de la situation. À ce moment-ci, l'intervenant qui croit avoir de bonne raison de penser qu'il y a des photos/vidéos sur les cellulaires des personnes rencontrées il doit les confisquer et les placer dans des sacs transparents pour les remettre aux policiers. L'intervenant est en mesure à ce moment-ci de croire ou non qu'il est devant soit un acte impulsif ou malveillant. L'anténor se ressert de plus en plus et peut prendre deux branches. Soit acte malveillant ou acte impulsif. L'intervenant doit se référer aux étapes à suivre s'il est vis-à-vis un acte malveillant. (communiquer le plus rapidement possible avec le service de police si acte malveillant et tenir informé le service de police à la fin de l'intervention si acte impulsif)

Si rien ne prouve que c'est un acte malveillant l'intervention continue avec la rencontre de l'instigateur pour obtenir sa version des faits. Il est important de préserver l'identité des jeunes qui ont fourni des informations. Les explications que l'instigateur va transmettre vont servir à mieux comprendre son intention derrière son geste. En bout de ligne nous allons être plus outillés pour savoir si nous avons affaire à un acte impulsif ou malveillant et bien intervenir avec les différents partenaires.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il n'y a pas de situation pareil. À tout moment au cours de l'intervention les éléments peuvent changer et enligner l'intervention de façon différente qu'au début. Mais pour y arriver, nous devons bien suivre les étapes pour ne rien oublier. Dans les trois mises en situation il y a toujours une victime mais jamais la même histoire. D'où l'importance de ne rien laisser au hasard car il est facile de louper une information importante comme dans la mise en situation où il y avait du chantage monétaire et un esprit de vengeance. Il est aussi important de rassurer dès le début les acteurs et la victime pour mener à bon port l'intervention. Je retiens que c'est un travail d'équipe et que chaque impliqué, que ce soit les partenaires différents ou les acteurs, ils ont tous une partie de la vérité et nous devons en tenir compte. L'importance qui ressort dans les vidéos pour moi est la protection de la vie privée de la victime à tout prix et le plus rapidement possible. Internet présentement peut faire des dégâts importants sur la vie d'un jeune. La sensibilisation est importante. Plus on agit rapidement, plus nous avons de chance de stopper la propagation des images/vidéos/discussion.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, l'étape où je pense qui peut peut-être me déstabiliser est la rencontre de l'instigateur. J'ai un bon bagage au niveau de l'intervention policière de première ligne dû à mon ancien travail pour la Sûreté du Québec. Je n'ai pas d'inconfort de parler de sujet plus tabou dans notre société tel que le sextage. Je pense être en mesure de poser les questions sans ressentir de mal à l'aise au niveau de la victime et les autres acteurs impliqués. Je suis capable de faire preuve d'écoute et de neutralité, de non jugement. Ce qui est moins le cas quand je parle avec l'instigateur. J'ai moins de bagage à ce niveau. Je vais peut-être me sentir plus fragile devant l'instigateur car c'est de l'inconnue. Je pense tout de même que la trousse est complète pour que je sois en mesure de bien faire mon travail. À suivre comme on dit! mais je me sens en confiance.